



COMMUNIQUE

La Haute Autorité de la Communication (HAC) a été saisie par le syndicat de la presse professionnelle de Guinée (SPPG) et l'Association de presse REMIGUI autour de l'invitation du journaliste Mohamed Bangoura, Directeur de Publication du site [www.mosaiqueguinee.com](http://www.mosaiqueguinee.com), à se présenter à la Direction de Renseignements Militaires de l'Etat-Major Général des Armées (EMGA).

Ce, suite à la publication de l'article intitulé : « Santé : le camion de Tramadole, saisi récemment, disparaît au camp (source) » en date du samedi, 6 Août 2022.

Dans la journée de ce lundi, 08 Août 2022, le Directeur de Renseignements Militaires de l'EMGA, à son tour, a saisi la HAC pour demander l'implication de l'institution de régulation des médias en Guinée.

Ainsi, la HAC a invité le journaliste Mohamed Bangoura, Directeur de Publication de [Mosaiqueguinee.com](http://Mosaiqueguinee.com), accompagné du Président du REMIGUI et du Secrétaire Général du Syndicat SPPG, à se présenter à son siège.

Après les échanges professionnels en présence du pool d'avocats de [Mosaiqueguinee.com](http://Mosaiqueguinee.com), il s'est avéré que l'information n'avait pas été recoupée par le journaliste avant sa diffusion.

En conséquence, le site d'informations s'est librement engagé à apporter un démenti.

Le REMIGUI, association de presse à laquelle appartient [Mosaiqueguinee.com](http://Mosaiqueguinee.com), ainsi que le syndicat de la presse professionnelle de Guinée (SPPG), se sont également engagés à relayer ce démenti dans la presse.

La Haute Autorité de la Communication (HAC) se félicite du dénouement à l'amiable de cette affaire et exhorte les journalistes à plus de responsabilité dans l'exercice de leur profession.

Conakry, le 08 Août 2022

La Haute Autorité de la Communication

